

environ 5,000,000 de cartouches. J'ai presque charge d'âmes, puisque j'ai avec moi deux chefs de service que l'empereur m'a confiés, et toutes les nouvelles qui me sont données m'informent que j'ai devant moi une nombreuse cavalerie ennemie. Il était deux heures du matin : la voie n'a été rétablie que vers cinq heures. Je consulte mes compagnons de voyage et je prends sur moi de faire rétrograder mon train sur Charleville.

J'arrive à Charleville, le 19, vers quatre heures du matin. De là, j'écris au ministre de la guerre pour lui rendre compte de ma mission et des obstacles qui m'arrêtent ; et nous partons de Charleville à dix heures du matin, c'est-à-dire aussitôt que la voie est rétablie. Il y a là une nuance, car je ne sache pas que personne soit parti avant moi de Charleville. Cette fois nous arrivons sans encombre à Thionville.

A Thionville, je trouve à la gare M. le colonel Turnier, le sous-préfet, un officier auxiliaire, M. Guioth, et je demande à ces messieurs des détails sur les événements de la veille, sur la bataille du 18. Les renseignements qu'ils me donnent sont assez incertains. Je ne puis rester à Thionville, où ma présence est inutile, je retourne en arrière et j'envoie comme émissaires plusieurs douaniers que je fais accompagner par des guides, parce que le pays est très-difficile à traverser. Le 20, à Montmédy, je prends une voiture pour aller à Spincourt. Là, nous sommes assaillis par des paysans affolés de terreur, et mon conducteur, qui ne veut plus avancer, ni pour or, ni pour argent, me ramène à Montmédy.

Le même jour, je rencontre M. Renou ; c'est moi-même qui le fais partir immédiatement sans donner le temps au conducteur de dételer son cheval. Mais moi, je ne puis pas me mettre dans cette voiture sans commettre un acte déloyal.

Pendant ce temps, mes émissaires reviennent, n'ayant pu passer. Aucune nouvelle de Metz.

Je ne me lassais pas de faire des tentatives pour faire remettre des nouvelles au maréchal ; je suis resté à Longwy jusqu'au 14 septembre...

Le 14 septembre, je résolus pourtant d'aller à Paris voir s'il n'y avait pas de communications réelles entre le maréchal et le gouvernement. Je parlai de mes intentions au colonel Massaroli qui m'engagea à aller à Paris. J'y arrivai le 16 septembre par la voie de la Belgique, parce que je n'avais pas d'autre voie que celle-là. Je restai à Paris le 17 septembre et je le quittai, pour revenir à Longwy le 20 septembre, d'où je n'ai plus bougé.

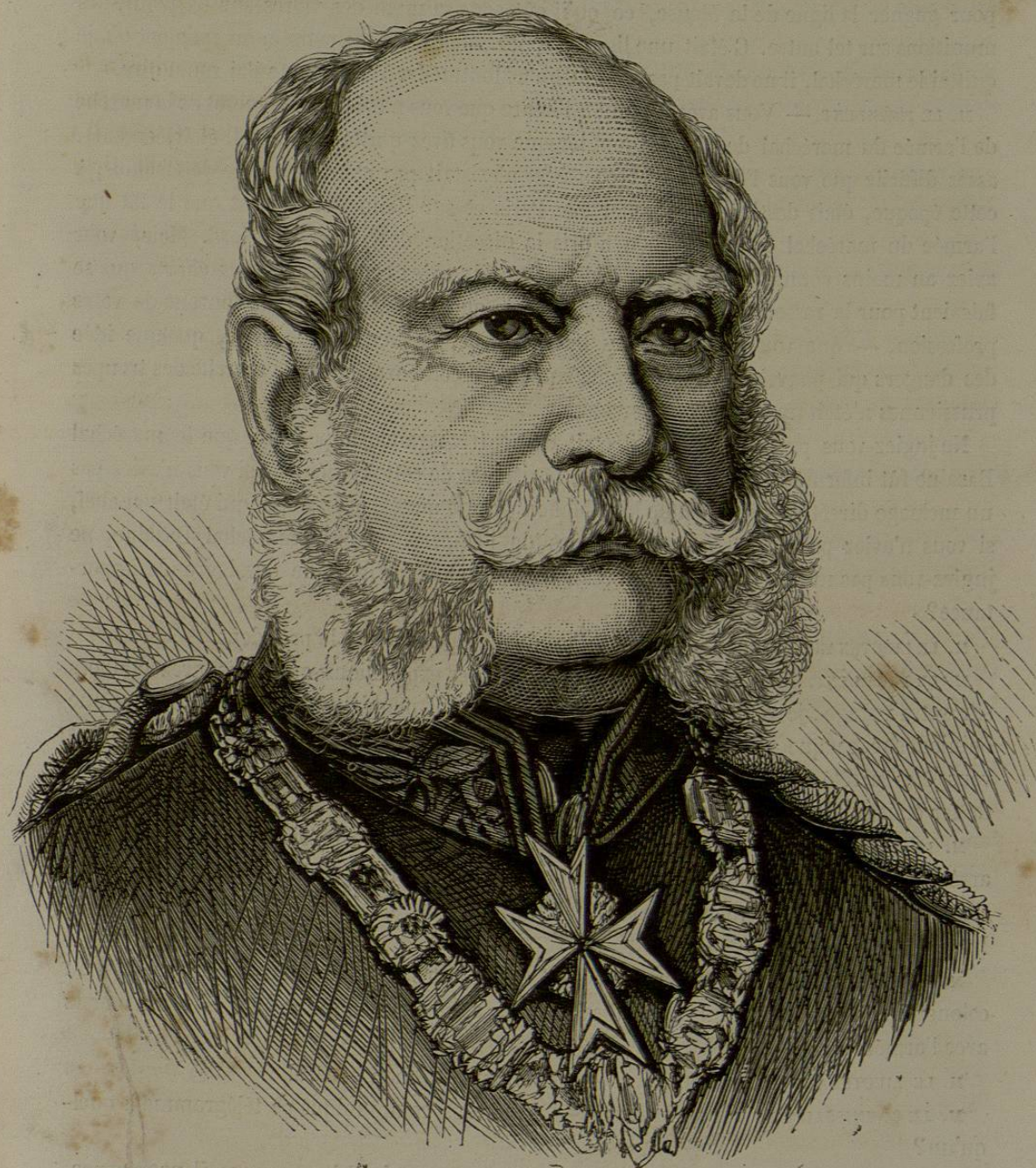
Donc, six jours en tout, pour ce voyage : je vais à Paris, j'y reste vingt-quatre heures, j'y donne des renseignements sur Metz, et je mets trois jours pour revenir à Longwy.

Je vois le général Bourbaki à sa sortie de Metz, et alors je me résous à venir me mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Là, étant près de l'armée du Nord et de l'armée de la Loire, je trouve deux occasions de donner une complète satisfaction à ce que le devoir militaire et l'honneur pouvaient réclamer de moi. C'est là où j'ai conquis mon épulette. Je proteste contre des attaques qui pourraient la ternir et contre tout ce qui a été dit contre moi dans le rapport.

M. LE PRÉSIDENT. — L'exactitude et la précision d'une déposition sont la meilleure des protestations que l'on puisse faire. Je vous ferai maintenant quelques observations.

Le maréchal, répondant aux questions que je lui adressais, a dit qu'il vous avait chargé d'indiquer la direction de Montmédy, et qu'il avait attendu des indications qui lui apprendraient si on trouvait cette direction mauvaise.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Le maréchal ne m'avait pas dit qu'il passerait par



GUILLAUME I<sup>er</sup>,  
Roi de Prusse.



Montmédy. Mais, de même que l'intendant de Préal réunissait des vivres sur la ligne des Ardennes, il m'avait chargé de réunir, sur cette même ligne, et par conséquent à l'abri des places de cette ligne, des munitions, de façon, lorsqu'il ferait son demi-cercle vers le Nord pour gagner la ligne de la Meuse, ce qu'il eût sous sa main des vivres sur tel point, des munitions sur tel autre. C'était une ligne d'appui. Mais dans ma pensée, au moment où je quittai le maréchal, il ne devait pas aller jusqu'à Montmédy. Voilà ce que j'ai voulu dire.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez dit tout à l'heure que vous n'aviez pas le secret de la marche de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, lorsque vous avez quitté Châlons. Il était, en effet, assez difficile que vous l'eussiez, car ce secret n'existait pas alors. L'armée de Châlons, à cette époque, était destinée à marcher sur Paris et sur Reims, et ce n'est que le 22 que l'armée du maréchal de Mac-Mahon a pris la direction des places du Nord. Mais, vous aviez au moins connaissance de son existence, vous aviez connaissance des efforts qui se faisaient pour la rassembler, et vous deviez avoir quelque idée, étant au courant de votre profession, — que vous avez toujours bien exercée, — vous aviez, dis-je, quelque idée des dangers qui pouvaient prochainement menacer cette armée, car la marche des troupes prussiennes n'était un secret pour personne.

Ne jugiez-vous pas, dès lors, qu'il était d'une très-grande importance que le maréchal Bazaine fût informé le plus tôt possible de l'existence de cette armée? Et si vous n'aviez pas un message direct du maréchal de Mac-Mahon pour le maréchal Bazaine, qui était son chef, si vous n'aviez pas d'instructions spéciales de l'empereur pour le maréchal Bazaine, ne jugiez-vous pas utile de lui faire parvenir un renseignement d'une aussi grande importance?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Parfaitement, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Le Conseil a entendu toutes les explications que vous avez données sur votre voyage; je n'ai pas à vous en entretenir, et il ne m'appartient pas d'émettre une opinion sur ce que vous avez dit. Je vous ferai une simple observation: Lorsque vous vous êtes arrêté à Hayange, ce n'était pas entre Hayange et Thionville que le chemin de fer était coupé, mais entre Thionville et Metz?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Pardon, monsieur le président; nous avons été arrêtés à Hayange par l'avis que la voie était coupée, et l'ordre était venu de Thionville, sous cette forme: « La voie est coupée; on craint aussi de la voir couper à Longuyon. Interdiction de passer. »

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Dans la journée du 19, vous n'avez pas reçu du colonel Turnier un télégramme qui disait: « On assure que Bazaine était hier sous Metz avec l'armée. »

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Parfaitement, mon général.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Avez-vous communiqué ce télégramme à quelqu'un?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Je ne l'ai communiqué à personne; il ne m'apprenait rien de nouveau; quand j'ai quitté Metz, le 17, l'armée était sous Metz.

M. COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous n'avez pas cru nécessaire de prévenir le maréchal de Mac-Mahon?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — J'ai dû le faire. Dès que je recevais des renseignements de cette nature, je les envoyais à l'armée du maréchal de Mac-Mahon.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Cependant, il est établi par l'instruction que ce télégramme n'est arrivé ni au ministre, ni au maréchal de Mac-Mahon, ni à l'empereur. Comme le colonel Turnier n'a pas donné lui-même connaissance de ce renseignement, il s'ensuit que cette question de savoir où était l'armée de Metz, qui mettait tout le monde en émoi, est restée complètement sans réponse.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Généralement, dès que nous recevions des renseignements, soit moi, soit les officiers qui m'entouraient, nous les communiquions immédiatement à M. le maréchal de Mac-Mahon.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ce renseignement devait avoir incontestablement une grande valeur, surtout lorsqu'on n'avait aucune nouvelle de l'armée du maréchal Bazaine.

Lorsque vous vous êtes arrêté le 19, venant de Charleville, vous n'avez pas cru qu'il fût préférable pour vous d'aller à Thionville, au lieu de retourner vers Charleville?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — On venait de nous dire que la voie était coupée.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous n'étiez pas à une si grande distance de Thionville que vous ne pussiez y arriver d'une manière quelconque; car enfin vous aviez une mission à remplir.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — C'est vrai; mais j'ai fait mes réflexions, et j'avais avec moi deux chefs de service qu'il me répugnait d'abandonner.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ils n'avaient rien de commun avec votre mission.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Sans doute, mais il aurait fallu les laisser sur la voie.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ils auraient rétrogradé avec la machine.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Ma pensée était qu'il valait mieux rétrograder ce soir-là et repartir le lendemain matin. Je ne pouvais prévoir les difficultés qui allaient surgir.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Si vous aviez continué, vous seriez arrivé.

Vous avez dit tout à l'heure que M. Renou avait pu passer, parce qu'il avait une croix sur sa casquette; il y avait avec lui d'autres personnes qui n'avaient pas de croix et qui sont passées; on a pu circuler facilement les 19, 20 et 21, sans rien rencontrer sur les routes. Par conséquent, les chemins étaient ouverts ces jours-là, et vous auriez pu rejoindre facilement le quartier général du maréchal Bazaine.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL MAGNAN. — Je le regrette beaucoup; mais j'avais pris une résolution que je croyais la seule bonne suivant ma conscience et mon devoir, celle d'aller à Charleville; si je ne suis pas allé à Thionville, c'est que je n'ai pas pu y aller.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Il est facile de comprendre qu'étant à une distance plus grande, vous n'étiez plus en mesure de profiter des occasions qui pourraient se présenter. Une voie coupée aujourd'hui peut être rétablie demain; l'ennemi n'était pas à Thionville, il était sous Metz où une bataille avait été livrée la veille.

M. LE MARÉCHAL. — Le rapport paraît vouloir constater que j'ai demandé le colonel Magnan pour l'ide de camp le 13 ou le 14 août; il y a là une erreur. J'ai demandé le colonel au ministre le 24 juillet; ce n'est donc pas par suite de ma prise de possession du commandement que le colonel Magnan est venu près de moi.

Le témoin Thomas, chef de gare à Montmédy, qui a déjà déposé la veille, ayant demandé à ajour quelques mots à sa déposition, est introduit.



M. THOMAS. — Dans ma déposition d'hier, à propos de la dépêche du 20, j'ai dit que j'avais commis une erreur; voici comment l'erreur s'est produite: c'est le 22 au soir (1) que j'ai reçu la dépêche chiffrée de M. le maréchal de Mac-Mahon. Le lendemain matin, je suis parti en éclaireur pour Carignan, où je trouvai le commandant Magnan, et cet officier supérieur, à qui je donnai connaissance de cette dépêche, m'a informé de la marche de M. le maréchal de Mac-Mahon sur Montmédy; c'est ainsi que l'erreur s'est produite. J'avais cru avoir reçu cette dépêche, tandis que, d'après les recherches que j'ai faites et les souvenirs que j'ai recueillis, les choses se sont passées de la façon que je viens de dire.

M. LE PRÉSIDENT. — Je constate que votre explication n'explique pas grand'chose. Le Conseil l'a entendue.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — C'est le 23 que vous avez reçu cette dépêche chiffrée?

M. THOMAS. — C'est le 22 au soir que je l'ai reçue, et c'est le 23, à quatre heures du matin, que je l'ai portée à Carignan. A partir du 22 ou du 23, tous les jours, nous faisons des services d'éclaireurs, soit sur Longuyon, soit sur Carignan; nous partions, moi ou mon sous-chef, pour accompagner la machine, et nous précédions les premiers trains qui revenaient à Montmédy, de manière à empêcher les Prussiens de s'en emparer.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Le témoin explique sur la dépêche du 20 une erreur qu'il a pu commettre. Est-ce que vous permettriez, monsieur le président, de faire donner lecture d'une partie d'un rapport télégraphique qui se réfère à la dépêche du 22?

M. LE PRÉSIDENT. — A la dépêche du 22 de M. le maréchal de Mac-Mahon?

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Oui, monsieur le président. Il y a un rapport, qui est aux pièces, qui a été signé par l'inspecteur des télégraphes et qui s'applique, précisément, à cette dépêche qui aurait été reçue par mademoiselle Léonard et qui aurait été portée à la station du chemin de fer. Si monsieur le président veut bien le permettre, on donnerait lecture de cette partie du procès-verbal qui, je crois, peut trouver ici utilement sa place.

Lecture de cette pièce est faite, et il en résulte que la dépêche du maréchal Mac-Mahon, envoyée par lui, le 22 août, au maréchal Bazaine, était chiffrée. Nous ne reproduisons que les dernières lignes de ce rapport, qui nous donnent un résumé utile à propos des différentes copies de cette dépêche du 22.

« Ainsi, la dépêche chiffrée adressée le 22 de Courcelles, à dix heures cinquante-cinq minutes du matin, par le maréchal Mac-Mahon aux commandants de Verdun et de Montmédy et au maire de Longuyon, avec invitation de la faire parvenir au maréchal Bazaine par cinq ou six émissaires, a été remise à midi vingt minutes au commandant de Verdun, à une heure du soir au commandant de Montmédy, et vers quatre heures du soir au maire de Longuyon. »

M. THIRIOT, sous-lieutenant au 85<sup>e</sup> de ligne. — Pendant ma captivité à Bayreuth, j'ai fait seulement quelques copies d'après un registre que possédait M. le colonel Turnier, et qui

(1) Nous croyons utile d'appeler l'attention toute spéciale du lecteur sur tous les incidents que se rapportent aux dépêches envoyées vers Metz du 20 au 25, car c'est là un des points les plus importants du procès. Quelque précaution que nous prenions d'enlever tous les détails inutiles, et de ne laisser que ce qui est strictement nécessaire, nous reconnaissons qu'il est très-difficile de ne pas se perdre au milieu de tous ces faits. Mais lorsque les dépositions sur cette question seront épuisées, nous résumerons les renseignements obtenus, de façon à permettre au lecteur de se guider facilement au milieu de ce édale.

était le registre des fonds secrets. M. le colonel Turnier a gardé ces copies par devers lui.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voudrais savoir si le témoin se souvient d'une recommandation que lui aurait faite M. le colonel Turnier, d'avoir à se présenter auprès de lui lorsqu'il aurait fait sa déposition devant M. le général rapporteur?

M. LE LIEUTENANT THIRIOT. — Oui, mon général; M. le colonel Turnier m'a fait cette demande sous forme d'invitation; il m'a dit: « Monsieur Thiriot, si vous avez le temps, repassez chez moi, après que vous aurez vu ces messieurs, nous causerons un peu de cette affaire, et vous me direz ce qu'on vous aura demandé. »

M. COQUELIN (Pierre-Adrien), sans profession. — J'ai été secrétaire de M. le colonel Turnier du 14 août au 22 novembre. Je me rappelle avoir écrit différentes lettres, entre autres une qui était adressée à M. le commandant Magnan, que je ne connaissais pas et dont j'ignorais la présence à Thionville. Sur cette lettre, que le Conseil a sans doute entre les mains, tout n'est pas de mon écriture; M. le colonel Turnier s'est chargé de remplir plusieurs blancs qu'il m'avait fait laisser; c'est lui, par exemple, qui a mis en mon absence le nom de M. le commandant Magnan qui avait été laissé en blanc.

M. LE PRÉSIDENT, au témoin. — Reconnaissez-vous ce carnet?

M. COQUELIN. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Il est entièrement écrit de votre main?

M. COQUELIN. — Oui, monsieur le président. Les ratures sont de la main de M. le colonel Turnier.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne savez pas quand elles ont été faites. Est-ce pendant que vous étiez près de lui ou plus tard?

M. COQUELIN. — Elles ont dû être faites après mon départ.

M. LE PRÉSIDENT. — Après la prise de Thionville?

M. COQUELIN. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce registre, qui vient d'être mis sous vos yeux, est-il bien celui que vous teniez au jour le jour pendant le siège?

M. COQUELIN. — Non; c'est celui que j'ai recopié le matin même de la reddition de la place.

M. LE PRÉSIDENT. — Le colonel Turnier ne vous a-t-il pas dit pour quelle raison il vous faisait faire cette copie?

M. COQUELIN. — Non, monsieur le président.

M. LAUX (Jules-Pierre), vingt-six ans, employé de commerce. — J'étais attaché à la place de Thionville comme secrétaire, mais M. le colonel Turnier ne nous communiquait absolument rien. En ce qui me concerne, je n'ai jamais copié qu'une dépêche dont je ne puis me rappeler la date. J'ai connu quelques émissaires, mais je n'ai jamais pu savoir de qui venaient les dépêches et à qui on les envoyait.

M. MERCIER (Philibert-Désiré), peintre en bâtiments. — J'ai été chargé par M. le colonel Turnier de porter à Metz plusieurs dépêches que je devais remettre à M. le préfet de la Moselle et à M. le chef de bureau du télégraphe.

Je suis parti le 19 à huit heures du matin pour Metz, où je suis arrivé en me faisant donner des voitures en route, comme j'ai pu, et je suis revenu à huit heures du soir à Thionville, avec un reçu de M. le préfet constatant comme quoi j'étais parvenu à remplir ma mission.

M. LE PRÉSIDENT. — C'était le 19. Et vous avez pu circuler facilement?



M. MERCIER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous fait un autre voyage ?

M. MERCIER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle époque ?

M. MERCIER. — C'était le lendemain du départ de Flahaut, qui, lui, était parti le lendemain de mon arrivée.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — C'était le 23.

M. MERCIER. — Je suis alors parti par la route que m'avait indiquée M. le colonel Turnier.

M. le colonel Turnier, m'ayant fait appeler, me dit qu'il avait deux dépêches à me faire porter à Metz.

Après plusieurs essais infructueux pour gagner la campagne, je rencontrais des Prussiens et fus obligé de regagner la ville. Le colonel Turnier ayant insisté pour me décider à repartir, je me mis en route le lendemain, mais inutilement; fait prisonnier par l'ennemi, je dus m'estimer heureux de pouvoir m'échapper et de regagner Thionville, où je remis les dépêches intactes au colonel Turnier.

M. FLAHAUT (Nicolas), trente-cinq ans, marchand mercier. — Le 20 août, M. le colonel Turnier me fit appeler à la sous-préfecture, pour me demander si je voulais porter deux dépêches à Metz. Je lui répondis que je ne demandais pas mieux. A huit heures du matin, il me remit sous un pli deux dépêches, l'une pour M. le général Coffinières, l'autre pour M. le directeur des lignes télégraphiques.

J'arrivai à Metz et je me rendis de suite chez M. le général Coffinières, qui me fit attendre chez lui environ une heure. Quand il arriva, je lui remis le pli et il me remit une autre dépêche que je devais rapporter à Thionville.

Je me suis rendu ensuite chez M. le directeur des lignes télégraphiques, qui me remit aussi un paquet assez volumineux à rapporter à M. le colonel Turnier; mais il me pria d'aller, avant mon départ, chez M. le maréchal Bazaine, me disant qu'il avait peut-être des dépêches à faire porter à Thionville. J'allai au Ban-Saint-Martin sur les sept heures du soir. M. le maréchal Bazaine me remit trois dépêches, une pour S. M. l'empereur, une autre pour S. Exc. M. le ministre de la guerre de Palikao, et une troisième pour S. Exc. le maréchal de Mac-Mahon, au camp de Châlons.

Je partis de Metz le 21, à six heures du matin, par la porte des Allemands, qui donne sur la rive droite de la Moselle. Je rencontrais les Prussiens aux environs d'Argancy. Poursuivi par les uhlans, je dus me jeter à la Moselle pour leur échapper. J'arrivai enfin à Thionville, vers midi et quart. Je remis à M. le colonel Turnier mes cinq dépêches, les trois de M. le maréchal Bazaine, celle de M. le général Coffinières et le paquet de M. le directeur du télégraphe.

Le 27, au soir, M. le colonel Turnier me fit appeler pour me demander si je voulais passer de nouveau les lignes ennemies et retourner à Metz. Je lui dis que oui, et que, s'il y avait quelque chose à faire parvenir à M. le maréchal Bazaine, je me mettais à sa disposition. Le colonel me remit une dépêche chiffrée. J'allai chez un pharmacien de Thionville. Je lui fis composer une solution de caoutchouc, j'y plaçai ma dépêche et je l'avalai. Je partis cette fois par la rive gauche de la Moselle avec un nommé Marchal, qui portait la même dépêche que moi.

Je fus arrêté par l'ennemi, à Saint-Privat, fait prisonnier à Saulny, mais je suis parvenu

à m'échapper et, le 29, dans la matinée, j'arrivai à Woippy, puis au Ban-Saint-Martin. Je me fis annoncer par un petit capitaine de chasseurs auquel je dis que je rapportais la réponse de S. Exc. le maréchal de Mac-Mahon. M. le maréchal me fit entrer dans son cabinet. — Il avait près de lui plusieurs de MM. les généraux, et il me demanda la dépêche. — « Ah! répondis-je, je ne peux pas vous la faire voir pour le moment; je l'ai dans le corps; si vous la voulez, donnez-moi une purge. Mais, ajoutai-je, voilà Marchal qui est avec moi, et qui est porteur d'une dépêche toute semblable. »

M. le maréchal répondit : « Cela suffit; faites voir cette dépêche. » Marchal retira sa dépêche qui était dans une solution de caoutchouc et la remit à M. le maréchal, qui la lut devant MM. les généraux.

Le lendemain matin, je rapportai ma dépêche au Ban-Saint-Martin. J'y retrouvai le petit capitaine de chasseurs à qui j'offris de la remettre; mais il ne voulut pas la recevoir. Il s'est rendu à l'office avec moi, et là, la dépêche a été brûlée.

M. LE PRÉSIDENT. — La dépêche a été brûlée sans qu'on ait pris connaissance de son contenu ?

M. FLAHAUT. — Oui, monsieur le président; c'est le petit capitaine de chasseurs qui l'a brûlée devant moi. Le 1<sup>er</sup> septembre, on voulut me faire repartir, mais j'étais trop fatigué. Le 4 ou le 5, enfin un dimanche, on m'a remis une dépêche et je suis parti. J'ai essayé pendant trois jours de traverser les lignes, et, après plusieurs tentatives inutiles, je suis retourné au Ban-Saint-Martin, où j'ai remis au maréchal sa dépêche chiffrée. Je crois qu'elle était adressée à l'empereur, mais je n'en suis pas sûr. Vers le 15 septembre, j'ai encore été appelé pour porter une dépêche; j'ai tenté également de traverser les lignes prussiennes, mais je n'ai pu y réussir. J'ai rendu la dépêche.

Vers le 3 ou le 4 octobre, je voulais rentrer à Thionville, et je me rendis chez M. le maréchal Bazaine pour lui demander s'il n'avait pas de dépêche à me confier. On me prévint qu'il n'y avait pas de dépêche, mais que j'aurais à prévenir verbalement le colonel Turnier, à Thionville, de ceci : « Qu'il fasse attention, lorsqu'il verra arriver un gros d'armée du côté de Thionville, et qu'il s'assure si ce sont bien des Français ou des Prussiens. » A trois reprises j'essayai de nouveau de passer. N'ayant pas pu y réussir, je me suis dit : « Puisque les troupes françaises doivent se diriger sur Thionville, je suivrai l'armée. » Mais je suis resté bloqué à Metz, et je ne suis rentré à Thionville que la veille de la Toussaint, pour annoncer au colonel Turnier la capitulation de Metz.

Maintenant, le jour de la reddition de Thionville, le colonel Turnier réclama à ma femme tous les papiers que j'avais apportés de Metz. J'avais, entre autres pièces, un certificat signé du maréchal Bazaine et du général Jarras, et qui prouvait comme quoi j'avais traversé les lignes prussiennes et réussi à pénétrer dans Metz. Le colonel fit peur à ma femme en lui disant que, si les Prussiens savaient que j'avais porté des dépêches à Metz, ils me fusilleraient; ma femme eut la tête montée; elle était près d'accoucher, de sorte qu'elle fut effrayée et donna tous mes papiers.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous êtes très-bien conduit et je vous en félicite.

Du 20 au 28 août, vous êtes resté à Thionville. Est-ce que, le 23, le colonel Turnier n'est pas venu chez vous pour vous charger d'une mission ?

M. FLAHAUT. — Non. Si on m'avait demandé d'aller à Metz, je serais parti ce jour-là, aussi bien que le 28.

*L'audience est levée.*



AUDIENCE DU 30 OCTOBRE.

Le témoin Nogues, ayant écrit au président pour compléter sa déposition, est introduit.  
 M. NOGUES. — Je voudrais faire observer que la mission dont j'étais chargé était de dire, ou de faire dire à M. le maréchal Bazaine que des vivres et des munitions étaient à Carignan.

Quand je suis arrivé à Carignan, dans un train de vivres, à onze heures du soir, il n'y avait pas d'autre train sur le chemin de fer. Le train de vivres était reparti immédiatement pour Sedan. J'avais rencontré des vivres à Charleville et à Mézières, je savais qu'il y en avait à Montmédy. Si j'avais cherché à percer les lignes, cette tentative aurait été sans objet, et, si j'avais réussi, je n'aurais été qu'une bouche de plus à nourrir dans la place de Metz, que je croyais étroitement bloquée. Ce ne sont pas les obstacles qu'on m'a signalés qui m'ont fait reculer; car, étant libre de retourner à Paris, je n'ai eu qu'un désir, celui de profiter de cette liberté pour essayer de me rendre utile.

Voilà pourquoi j'ai cherché à rejoindre le quartier général du maréchal de Mac-Mahon, dont je connaissais les mouvements, et à me mettre à sa disposition pour être chargé d'une mission réelle pour Metz. Si l'on m'avait fait cet honneur, j'aurais percé les lignes prussiennes, ou j'y serais resté.

La lettre pour M. le maréchal Bazaine commençait par : « Mon cher maréchal; » elle avait quatre lignes et elle était signée « Eugénie. » Qu'est-elle devenue? Je n'en sais rien. Il est certain que je ne l'ai pas déchirée; j'ai fait, au contraire, tout ce que j'ai pu pour la garder, précisément parce qu'elle ne devait pas tomber entre les mains du premier venu. Je l'ai mise sous les yeux de M. le général Faure, quand je lui ai demandé l'honneur d'être envoyé pour percer les lignes prussiennes; je l'ai montrée au procureur impérial de Reims, qui m'a fait arrêter dans la nuit du 22 au 23, car M. Sérot n'est pas le seul qui m'ait arrêté.

Il y a d'autres personnes que moi qui ont vu cette lettre; on peut leur demander ce qu'elle contenait; mais personne n'en parle, ce qui prouve qu'elle était insignifiante.

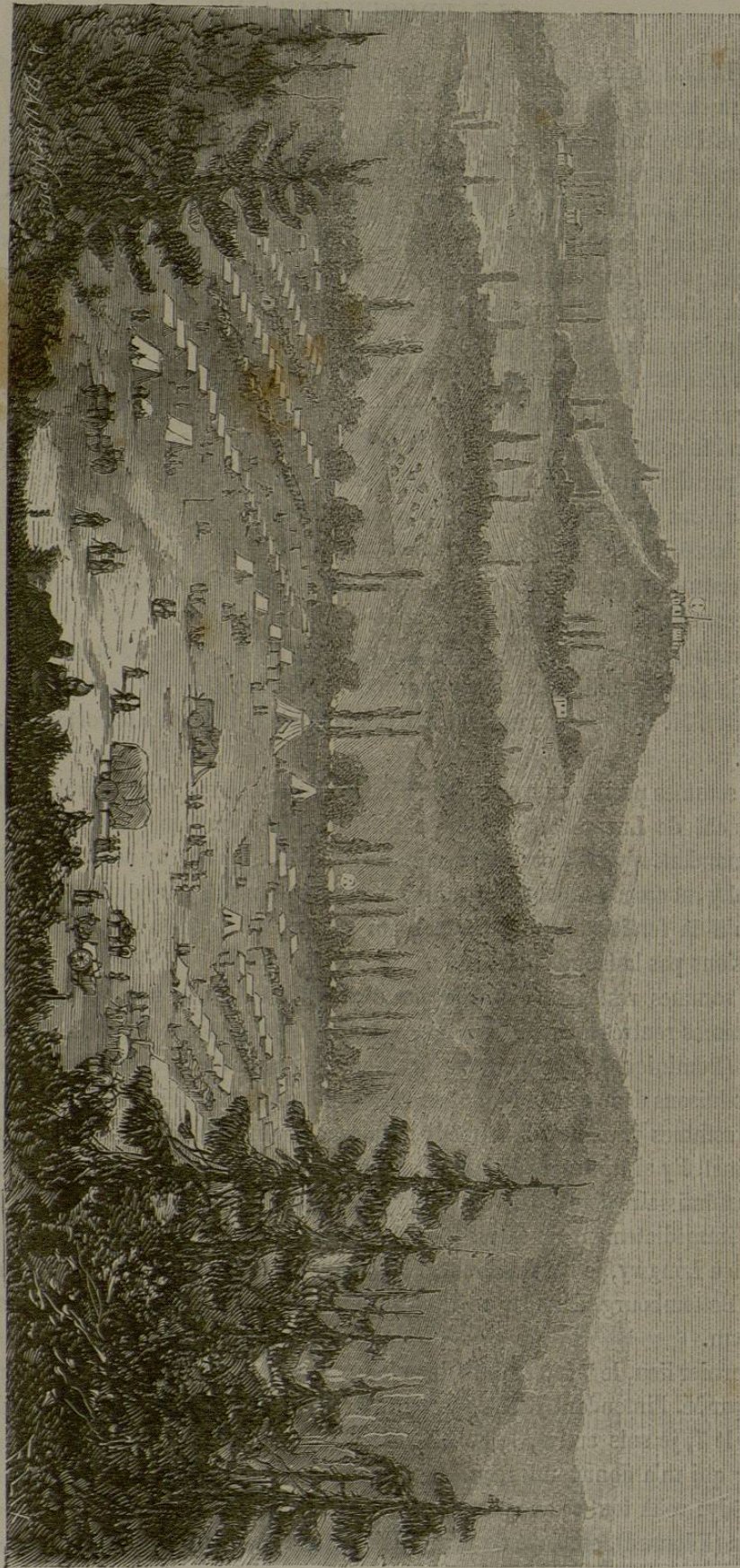
Veuve IMBERT (vingt-neuf ans), sans profession, habitant Blois. — Le 20, le commissaire me fit appeler, un officier supérieur me demanda si je voulais porter des dépêches du maréchal Bazaine à Thionville, au colonel Turnier. J'ai répondu que ce serait avec plaisir. A sept heures du soir, le 20, un officier me remit les dépêches, en me priant de partir le lendemain, le plus tôt possible; ce que j'ai fait. Je suis arrivée à midi un quart chez le colonel Turnier, à qui j'ai remis mes dépêches en le priant de me donner la réponse le plus tôt possible.

La réponse devait m'être apportée une heure après.

J'ai attendu jusqu'à trois heures et demie; alors, ne voyant rien venir, j'ai fait atteler un cheval et je me suis rendue chez le colonel. Là, on me dit qu'il était au *Café français*. J'y allai. En me voyant, il a été tellement saisi qu'il m'a dit : « Sapristi, je vous avais oubliée; allez vite à Metz, et dites que mes réponses sont parties. »

J'essayai de passer, mais je fus arrêtée par les Prussiens. Je suis rentrée à Thionville à neuf heures du soir; on a dû faire baisser les ponts-levis pour me permettre d'entrer; les officiers de service sont venus m'accompagner jusqu'aux fenêtres du colonel Turnier qui était couché. Il était alors neuf heures et demie.

Il est venu en chemise et a demandé : « Qu'est-ce qu'il y a? On lui a répondu : — C'est



1. Conté, Sarthe. 2. La Nid, Ardennes.  
 CAMPMENT DE CAVALERIE AUTOUR DE METZ.